

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/10/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	12

Vote
A la majorité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 3

L'an 2026, le 5 Octobre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de LIGNOL s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUKANDJA Laurent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/09/2026.

Présents : M. BOUKANDJA Laurent, Maire, Mmes : BELLEC Yolande, BOUÉDEC Vincianne, CHOLEY Sylvianne, HATOUM Adélie, LE BARTZ Martine, LE YAOUANQ Carole, SIMON Nicole, WILLERY Jessica, MM : DELCOURT Xavier, GUESNEY Sébastien, HEMONIC Vincent, LE HYARIC Patrick, PHILIPPE Adrien, PHILIPPE Laurent

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE
Le : 06/10/2026
Et
Publication ou notification du :

A été nommée secrétaire : Mme CHOLEY Sylvianne

68_2026 – Rénovation de l'école du Pont Robin : validation du plan de financement et les honoraires du maître d'œuvre

Monsieur le Maire indique que les documents pour la demande de permis de construire modificatif de l'école du Pont Robin sont finalisés.

Afin de procéder au dépôt, il est nécessaire de se prononcer sur le projet définitif avec l'intégration ou non des panneaux photovoltaïques et à la validation du montant des honoraires du maître d'œuvre.

- Rénovation de l'école du Pont Robin sans option panneaux photovoltaïques

Montant des travaux : 1 386 275,50 € HT

Montant des honoraires comprenant la mission de base et la mission OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) : 133 056,00 € HT

- Rénovation de l'école du Pont Robin avec panneaux photovoltaïques

Montant des travaux : 1 447 275,50 € HT

Montant des honoraires comprenant la mission de base, la mission OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) et la mission photovoltaïque : 136 243,80 € HT

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Intitulé : Rénovation thermique des bâtiments de l'école communale et création d'une chaufferie bois avec panneaux photovoltaïques

NATURE DES DÉPENSES		H.T.			
	foncier	0,00 €			
	maîtrise d'œuvre	136 243,80 €			
	études	15 000,00 €			
	travaux	1 447 275,50 €			
	Aléa	0,00 €			
MONTANT DE L'OPÉRATION		1 598 519,30 €			
		H.T.	Taux de financement	DATE DE DEMANDE	DATE D'OBTENTION
RECETTES / FINANCEMENT PRÉVISIONNEL					
AIDES PUBLIQUES DE L'ÉTAT					
	DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)	180 846,00 €	11,31 %	30/01/2025	07/05/2025
	DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)	0,00 €	0,00 %		refus 2026
	Fonds vert	395 879,83 €	24,77 %		en cours
	FNADT	0,00 €	0,00 %		
	Agence nationale du sport	0,00 €	0,00 %		
	Culture DRAC	0,00 €	0,00 %		
	ADEME	0,00 €	0,00 %		
	Agence de l'Eau	0,00 €	0,00 %		
	Autre aide de l'État à préciser : /	0,00 €	0,00 %		
AUTRES AIDES PUBLIQUES (Préciser nature et montant H.T.)					
	Fonds européens	0,00 €	0,00 %		
	Conseil départemental (Programme de Solidarité	350 000,00 €	21,90 %		
	Conseil régional : Bien vivre en Bretagne	110 000,00 €	6,88 %		23/04/2024
	Fonds de concours	0,00 €	0,00 %		
	Autre collectivité :	0,00 €	0,00 %		
Sous-total aides publiques		1 036 725,83 €	64,86 %		
AUTRES AIDES NON PUBLIQUES		H.T.			
	Dons	0,00 €			
	Aides privées	0,00 €			
	Autres (CAF, Fondation du patrimoine...)	0,00 €			
Sous-total aides non publiques		0,00 €			
PART DE LA COLLECTIVITÉ		H.T.			
	Fonds propres	15 000,00 €			
	Emprunt	546 793,47 €			
	Crédit bail ou autres	0,00 €			
	Recettes générées par le projet (loyer,... - total annuel)	0,00 €			0,00 €
Total autofinancement		561 793,47 €			
		35,14 %			
			Total Financement	1 598 519,30 €	
			H.T.		

Monsieur le maire informe l'assemblée s'être entretenu avec la chargée de développement territorial de la Banque des Territoires le 17 septembre 2026 afin d'avoir des informations sur l'autofinancement et connaître le montant de l'emprunt auquel la commune pourrait prétendre pour cette réalisation. Au vu de la situation financière de la collectivité, la commune pourrait bénéficier d'un emprunt à hauteur de 600 000,00 € remboursable sur 40 ans avec un taux d'intérêt basé sur le livret A + 0,50 % à échéance constante.

Monsieur le Mair précise qu'une commission des "Finances" se tiendra prochainement pour affiner le chiffrage de l'emprunt et du fonds propre mobilisable.

Vu la présentation de la nouvelle esquisse et du coût estimatif provisoire du projet de l'école du Pont Robin par le cabinet AR-G le 23 juin 2026 devant l'assemblée délibérante,

Vu la délibération n°38_2026 du conseil municipal du 23 juin 2026 validant la nouvelle esquisse des travaux de l'école et l'estimatif prévisionnel des travaux pour un montant de 1 386 275,50 € HT,

Vu la demande de chiffrage du coût d'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâti du préau lors du conseil municipal du 23 juin 2026,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité,

- **VALIDE** le plan de financement prévisionnel incluant l'installation de panneaux photovoltaïques présenté ci-dessus
- **AUTORISE** le Maire à solliciter des subventions auxquelles le projet peut prétendre auprès de l'Etat (DETR, DSIL 2027 et Fonds vert), auprès du conseil départemental du Morbihan (Programme de Solidarité Territoriale) et tout autre organisme financeur
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 06/10/2026

Le Maire

Laurent BOUKANDJA



Le secrétaire de séance

Sylvianne CHOLEY

A stylized signature in blue ink, consisting of a large 'S' followed by a horizontal stroke and a small mark at the end.